

La bicyclette de dérailleurs

caen.fubicy.org



illustration :  associazinolin.free.fr

N°16 – mars 2018

Bonjour à tous et à toutes,

La solution train + vélo. Les soubresauts actuels de la politique ferroviaire française mettent en émoi nos concitoyens. Après la suppression des trains de nuit, la menace pèse sur les "petites" lignes peu fréquentées et coûteuses à entretenir. Les Régions prendront-elles le relais de l'Etat pour maintenir un réseau considéré comme non rentable ?

Les cyclistes qui espéraient pouvoir continuer à traverser notre pays avec leur vélo non démonté déchantent déjà : les TGV, déjà peu accueillants aux vélos, ne les prennent parfois plus en charge et il n'existe pas toujours de solution de rechange : impossible de rallier Marseille depuis Lyon avec son vélo.

Pourtant le ferroviaire n'est pas en déclin en France. Il progresse de nouveau après le point bas atteint dans les années 1980. Ses parts de marché sont plus élevées que chez nos homologues européens.

Solidaires de nos amis cyclistes de Bayeux, nous avons adressé une lettre à Monsieur Hervé Morin, président de la Région, soulevant quelques questions sur l'avenir de la solution train+vélo en Normandie.

Christine Corbin

Lettre à M. Hervé Morin, président de la Région Normandie.

Monsieur le Président,

Notre association a pour objet la promotion du vélo comme moyen de déplacement dans le Calvados et la défense de l'usager cycliste. Défenseurs des modes de déplacements écologiques, nous sommes très attachés de longue date à l'intermodalité train + vélo. Nous veillons, en terme d'équipements cyclables, à l'installation aux abords des gares de parcs de stationnements sécurisés et aussi à l'accès (gratuit) des vélos aux TER et Intercités.

Des progrès ont été faits, en particulier dans le cadre de la politique « vélo-région ». Ainsi, des haltes ferroviaires comme Audrieu ou des gares comme Caen disposent de lieux sécurisés de garage. Les trains actuels acceptent gratuitement les vélos, dont le matériel Corail avec deux emplacements gratuits par voiture.

Le développement des réseaux de véloroutes et voies vertes en Normandie sous l'égide des Départements doit inciter l'autorité organisatrice des transports ferroviaires à continuer ses efforts. Cela permettra le développement d'un tourisme responsable permettant de diminuer la pression automobile sur le territoire. (...)

Nous constatons cependant un certain nombre de décisions n'allant pas dans ce sens :

- En gare de Bayeux, avec le déménagement de la Maison du Vélo, il n'existe plus de parking vélos sécurisé avec accès par badge billettique. Des espaces de garage type box sont ils prévus en remplacement d'urgence ?*
- Dans cette gare, la future passerelle en cours de construction co-financée par la collectivité ne prévoit pas de goulottes permettant à l'usager cycliste de monter plus confortablement son vélo par les escaliers. Quid d'un ascenseur en panne ou d'une affluence ? La passerelle de Lisieux qui sera construite prévoit-elle un équipement similaire ?*
- Dans les TER, les **espaces réservés aux vélos** sont souvent occupés par des voyageurs assis sur les strapontins, même si de nombreuses places sont inoccupées. Il pourrait être donné comme instruction au personnel SNCF à bord de veiller au respect des emplacements vélos lorsque se présentent des usagers cyclistes. Mais aussi d'apposer de larges pictogrammes au sol rappelant la priorité aux vélos.*
- Enfin, si l'offre Corail actuelle sur les lignes normandes permet un emprunt gratuit aux cyclistes, qu'en sera t-il demain avec le nouveau matériel Omneo Premium ? Les conditions d'emprunt vont elles changer ? Notre association soutient fortement la réservation gratuite pour encourager les usagers utilisant au quotidien ces trains pour des trajets de cabotage intra-régionaux ou désirant utiliser le vélo en Ile-de-France.*

Notre association a besoin d'être rassurée sur la pérennité et le développement de cette combinaison de deux modes de déplacement d'avenir.

Dérailleurs regroupe plus de 300 cyclistes dans le Calvados. Elle est affiliée à la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et à l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V). Au sein de l'AF3V, Dérailleurs est Délégué régional pour la Normandie, Délégué départemental pour le Calvados et Délégué d'itinéraire pour la véloroute EuroVélo4 (EV4).

Nous espérons obtenir des réponses sur les quatre points présentés précédemment.

L'antenne de Bayeux

Encouragée par l'ensemble des actions menées en 2017 dont les plus significatives ont été retransmises par la presse:

- Inauguration du 1^{er} double sens cyclable rue de Crémel
- 98 vélos gravés sur 2 journées de marquage Bicycode
- Vélo bus avec les écoles
- Animation pendant la semaine européenne de la mobilité : Parking Day, Ciné Débat et Parade cyclo dans la ville
- 172 Réponses au Baromètre cyclable organisé par la FUB
- Et 3 sorties Vélo Loisir

l'antenne de Bayeux, forte de ses 42 adhérents, envisage de continuer ses actions pour donner encore plus l'envie de sortir sa bicyclette. Pour commencer, les sorties vélo loisir deviennent plus régulières : nous sortons les 1^{ers} dimanches de chaque mois, départ-arrivée de Bayeux ; ces sorties sont ouvertes à tous et gratuites.

Pour plus d'information nous contacter : derailleurs.bayeux@laposte.net

L'évaluation des aménagements cyclables de Caen-la-Mer

En 2007, *Dérailleurs* avait réalisé une analyse critique des aménagements cyclables de la commune de Caen et de quelques communes limitrophes. Depuis, notamment pendant la mandature de Philippe Duron, de nombreux aménagements ont été modifiés, améliorés ou créés. Mais des insuffisances persistent particulièrement en matière de continuité, mettant souvent les cyclistes en difficulté, voire en danger.

Dix ans plus tard, *Dérailleurs* a repris ce travail en l'étendant à toutes les communes de Caen-la-Mer (260 000 habitants et 50 communes), avec un groupe d'une douzaine d'adhérents et en lien avec l'administration de la communauté urbaine. Le travail est mené en deux temps : depuis octobre 2017, jusqu'à la fin avril 2018, toutes les communes hors Caen sont passées au peigne fin pour repérer et analyser les aménagements réalisés, ceux qui sont annoncés comme tels mais sans aucune réalisation, et dépister d'éventuels aménagements à mettre en projet.

Les « enquêteurs » officient sur leur vélo, mesurent, commentent, photographient ... et livrent leur matériel et conclusions pour une cartographie et une mise en page lisibles et utilisables tant par les élus et l'administration de Caen-la-Mer que par les adhérents de *Dérailleurs* et les autres usagers de la bicyclette. Ce sont 200 pages abondamment illustrées qui seront ainsi bientôt imprimées. A l'automne 2018, nous reprendrons notre enquête sur la commune de Caen.

Nos priorités portent sur les continuités, encore trop souvent sacrifiées, et nous restons particulièrement attentifs sur les franchissements du périphérique de Caen, des quatre voies, de l'Orne et la voie ferrée Paris-Cherbourg. Il y a de graves carences, par exemple entre la Pierre Heuzé et Hérouville-Saint-Clair ou à Fleury-sur-Orne au niveau de la porte d'Espagne. Il y a aussi de beaux petits équipements bien faits, peu connus, comme la passerelle « Hessel » entre Ifs Plaine et Ifs Bourg ou la sublime voie verte de la Suisse Normande de plus en plus fréquentée (réalisation du département).

Venez nous aider, critiquer ou compléter ce premier travail dès qu'il sera publié, en participant à l'analyse des équipements cyclables de la ville de Caen.

François Piednoir

Les tests de déplacements : auto, vélo, VAE, transports en commun

Dérailleurs vise à promouvoir les déplacements à vélo et l'un des arguments avancés est celui de la rapidité du déplacement en milieu urbain, particulièrement aux heures de pointe de la circulation automobile.

Depuis plusieurs années, des volontaires testent ainsi des itinéraires à travers l'agglomération caennaise selon la procédure suivante : les participants partent tous ensemble au même moment et rejoignent leur véhicule qui a été valablement stationné à proximité. Chacun parcourt l'itinéraire qui lui paraît le plus adéquat et respecte parfaitement le code de la route. En arrivant à destination, on stationne de nouveau son véhicule valablement et on se rend au lieu désigné. On regarde alors le temps exact du parcours et on attend les autres. On ne repart dans l'autre sens que quand tout le monde a accompli l'aller. Même topo pour le retour.

Un compte-rendu est ensuite rédigé à partir de la durée réelle du déplacement y compris temps de stationnement et temps d'arrivée sur le lieu de rendez-vous, assortie éventuellement de commentaires sur les difficultés ou facilités rencontrées au cours du trajet. Cette année, nous effectuerons les tests en ajoutant aux trois moyens de déplacement habituels (auto, vélo, transport en commun) le Vélo à Assistance Electrique dont la cote n'est plus à démontrer. Nous commencerons par un trajet entre les Campus 1 et 2, situés au nord de Caen. **CC**

Ramasse-miettes et fourre-tout ... les brèves de Georges Seguin

Cet hiver, il n'y a **rien de plus "tendance "** que les LED multicolores montés sur les rayons de roue de vélos. Lorsque la roue tourne à pleine vitesse, les touches clignotantes dessinent comme un kaléidoscope imprimé dans les rayons. Avec deux mécanismes comprenant dix LED chacun, un sur chaque roue, on transforme sa monture en sapin de Noël. Les kits d'éclairage, produits par la start-up californienne Monkeylectrique envahissent l'Europe. Le dispositif vendu 40 euros se fixe simplement au rayon à l'aide de tiges métalliques fournies par le constructeur. Les lumignons assurent une visibilité latérale, utile pour la circulation nocturne. Les automobilistes se demandent à quel drôle d'objet ils ont affaire. Du coup ils ralentissent et s'écartent. (*Olivier Razemon*)

Le vélo constitue-t-il un mode de transport "doux " comme les autres ? Le vélo n'est pas un transport doux, je préfère utiliser l'expression canadienne de "mode actif " pour parler du vélo comme mode de transport. C'est un moyen de transport actif, pour le porte-monnaie, mais aussi pour la santé ! Ce qui importe au fond aujourd'hui c'est l'intermodalité, et le vélo permet de gérer cette intermodalité, notamment ce que l'on appelle la problématique des derniers kilomètres. *article de Julie Rieg sociologue Paris VII. (étude " le vélo en mode actif ")*

Masse (effet de ...) Plus les cyclistes seront nombreux, plus ils seront en sécurité, plus ils seront en sécurité, plus ils seront nombreux. Pour aider le vélo... faites du vélo !

Véloroutes et voies vertes

Des itinéraires et des territoires récompensés. La première édition des prix EuroVelo du tourisme à vélo s'est tenue le 9 mars dernier à l'occasion de l'ITB à Berlin, le premier salon mondial du tourisme. Les prix ont été remis à la France comme le pays le plus apprécié pour le tourisme à vélo et à la véloroute du Rhin/EuroVelo 15 comme l'itinéraire EuroVelo le plus apprécié en 2017.

Le 16 mars, c'est la Fédération française de cyclotourisme qui décernait à la Vélo Francette son premier prix Itinéraire Vélo 2018 tandis que le département de La Manche remportait le trophée Destination Vélo 2018. Rappelons que début 2017, la même Vélo Francette avait été sacrée « Meilleure Véloroute de l'année » au salon néerlandais Fiets en Wandelbeurs.

« **Oser voyager à vélo** » ... **le long des fleuves.** C'est le thème de la soirée qui vous sera proposée le 1er juin avec au programme deux temps forts : la véloroute du Rhin précédemment citée et le très prometteur projet « La Seine à Vélo ».

André-Pierre Hodierne

Appel de cotisation 2018.

Si vous ne savez pas où vous en êtes de votre cotisation, il existe un truc simple : votre année de cotisation est inscrite en haut et à gauche de l'étiquette adresse sur l'enveloppe qui contient ce courrier. Si vous y voyez autre chose que "2018" c'est que vous n'êtes pas à jour ... Pensez à renouveler votre adhésion : le nombre d'adhérents est important car, au delà de l'aspect financier, c'est souvent le seul critère retenu par les collectivités territoriales pour juger de notre crédibilité. Vous pouvez nous retourner le coupon joint à cette lettre mais le plus simple reste l'adhésion en ligne via HelloAsso : <http://dérailleurscaen.net/adhesion/> **Merci à tous pour votre fidélité.**

Association Dérailleurs – Maison du Vélo – 54 quai Amiral Hamelin – 14000 CAEN

courriel : caen@fubicy.org

site : <http://caen.fubicy.org>

Membre de la FUB : Fédération Française des Usagers de la Bicyclette

Membre de l'AF3V : Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

SIRET : 512 929 704 00025



MAISON DU VÉLO